

**Maître de l'ouvrage**

Commune de Meyrin  
Rue des Boudines 2  
1217 Meyrin

**Architectes**

Martino Binelli et Jan Steinfelds  
Architectes SIA Associés  
Rue du Vidollet 9 bis  
1202 Genève  
Roland Meige  
Architecte SIA  
Chemin des Molards 20  
1295 Tannay

**Ingénieur conseil**

Sansonnens SA  
Chemin Colladon 12  
Case postale 136  
1211 Genève 19

**Ingénieurs civils**

SGI Ingénierie SA  
Avenue Louis-Casai 71  
1216 Cointrin  
Avenue du Temple 19  
Case postale 325  
1000 Lausanne 12

**Bureaux techniques**

Electricité:  
PEG SA  
Rue du Lièvre 4  
1227 Les Acacias  
Chauffage / Ventilation :  
Putallaz Jean  
Rue de Vermont 9A  
1202 Genève

**Sanitaire :**

Zanini V. Baechli P. et Associés  
Ingénieurs-Conseils SA  
Avenue Ernest-Pictet 36  
1203 Genève

**Acoustique :**

Robert Beffa  
Rue de l'Avenir 4  
1207 Genève

**Gestion des déchets :**

Ecodéchets Sàrl  
Rue des Caroubiers 18  
1227 Carouge

**Géomètre**

HKD Géomatique SA  
Hochuli - Kohler - Dunant  
Chemin de la Caroline 20  
1213 Petit-Lancy

**Architecte paysagiste**

Gilbert Henchoz  
Route de Jussy 29  
1226 Thônex

**Coordonnées**

Rue Virginio-Malnati 44  
1217 Meyrin

**Conception** 1997 - 1999

**Réalisation**

novembre 2000 - août 2002

**Photos**

*Image architecturale forte, transparence et technicité marquent cette première étape, qui sera la tête du complexe scolaire.*



## SITUATION / PROGRAMME

**Développement du quartier de Monthoux.**

La Commune de Meyrin a lancé dès les années 80 l'étude d'une image directrice tendant à la revitalisation du secteur du village, en vue de rééquilibrer la répartition de l'habitat entre Meyrin-Cité et Meyrin-Village. Ces études, concrétisées par le "Plan d'aménagement de Meyrin-Village" de juin 1986, mettent en valeur le potentiel de développement au lieu-dit Monthoux et fixaient l'emplacement à réserver pour un équipement scolaire.

Dès 1993, la Commune de Meyrin entreprend les études préliminaires relatives au futur centre scolaire, à

réaliser par étapes, en fonction du rythme de réalisation du quartier d'habitation.

En 1994, Le Conseil d'Etat adopte un Plan Localisé de Quartier, définissant la typologie de l'aménagement et traçant une géométrie ordonnatrice du futur quartier.

Interrompues par l'aboutissement difficile des démarches et procédures de maîtrise foncière des parcelles concernées, la reprise des études en 1997 prend en compte la volonté du Département de l'Instruction Publique (DIP) d'une école orientée vers de nouvelles conceptions des espaces d'enseignement, tendant au décloisonnement. La notion de réalisation par étapes est confirmée, en limitant la première étape à un demi-groupe scolaire restreint, comportant six salles d'étude.







## PROJET

**Avant-projet d'ensemble et première étape de réalisation.** L'avant-projet d'ensemble s'inscrit dans la géométrie ordonnatrice du futur quartier.

Le groupe scolaire est organisé le long d'un axe longitudinal, rue intérieure desservant les divers corps de bâtiments, et espace communautaire de la vie scolaire.

Cet axe est tracé dans le sens de la pente du terrain, ancré au sol en amont, côté village et entrée principale du complexe, il se dégage sur pilotis au gré de la pente, créant les pré-aux couverts.

Les corps de salles d'étude sont disposés perpendiculairement à cet axe, dans l'orientation préférentielle sud-est / nord-ouest.

L'organisation volumétrique en trois groupes de corps de bâtiments répartis le long de l'axe central correspond aux trois étapes de réalisation envisagées.

Le développement d'amont (côté village) à l'aval, s'inscrit dans l'occupation progressive et logique du site. Les étapes ultérieures se termineront, du côté de la rue Alphonse-Large, par des éléments destinés également au public, tels que salles de sports et piscine, équipements socio-éducatifs.

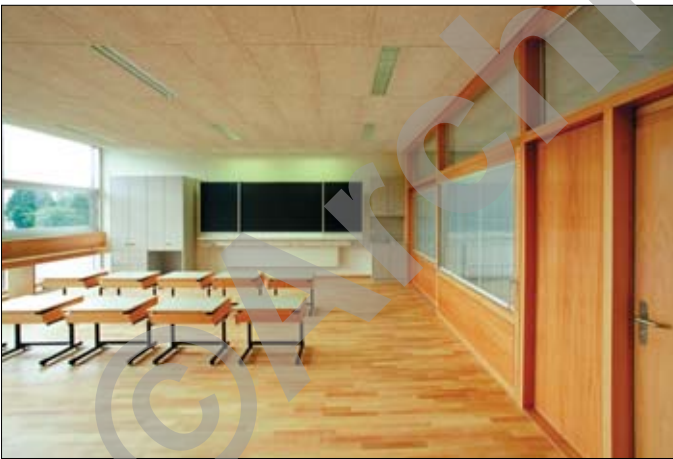
Le projet de la première étape comprend un programme des locaux réduit, correspondant aux besoins de base actuels. Certains locaux sont susceptibles d'être reconvertis lors de l'extension du projet, par exemple le corps de bâtiment sur pilotis, abritant le préau, pouvant devenir la conciergerie.

Cette première étape constitue la tête amont du complexe, ancrée au sol, impliquant l'incorporation des abris PC de l'ensemble et de la centrale technique, alimentée en fluides depuis la rue Virginio-Malnati, axe du Village.

Le projet fixe le parti architectural de l'ensemble, tout en assurant l'autonomie de chaque étape. Le hall central marque l'entrée du complexe et de la future rue intérieure, sur lequel sont raccordées les ailes groupant les salles d'étude et d'activités annexes, avec les locaux sanitaires et de services en interface.

Façades et coursives largement vitrées dans les orientations privilégiées, mur du hall fermé côté bise, toitures végétalisées, ainsi que diverses mesures techniques - ventilation double flux, récolte des eaux pluviales - inscrivent le projet dans une expression moderne





tenant compte de quelques critères de développement durable applicables aux bâtiments.

Les locaux situés au rez-inférieur bénéficient d'un accès sur l'extérieur - préau ouvert, activités de plein-air - dans le cadre champêtre du site. Les aménagements extérieurs tendent au respect des caractéristiques naturelles des lieux, susceptibles de participer à la sensibilisation environnementale des écoliers.

Une attention particulière a été accordée à la notion de décloisonnement, se traduisant dans le projet par un espace d'avant classe (35 m<sup>2</sup>) donnant sur la coursive vitrée, suivi par l'espace de salle de classe proprement dit (65 m<sup>2</sup>). Une cloison coulissante équipée de vitrages avec des stores permet, au gré des besoins d'enseignement, de moduler la liaison entre ces deux espaces.

Les matériaux ont été utilisés avec leur couleur naturelle (acier, béton, bois, aluminium et verre). Le bois (hêtre), totalement absent en façade, devient graduellement plus présent à mesure que l'on pénètre dans le bâtiment, et souligne ainsi la transition extérieur / intérieur.

Les portes du grand hall reçoivent des couleurs de code (bleu = accessible élève, rouge = sécurité, jaune = service, vert = accessible accompagné).

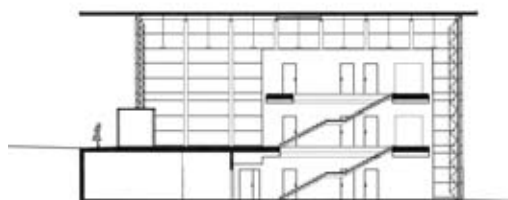
#### Caractéristiques générales

Volume SIA :	13'800 m <sup>3</sup>
Surface brute de planchers :	3'170 m <sup>2</sup>
Coût m <sup>3</sup> SIA :	560.-
Coût total :	7'750'000.-
Nombre de niveaux:	3

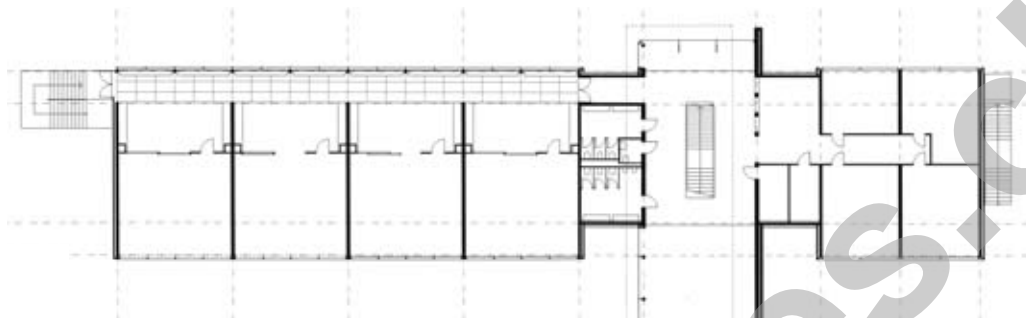
Situation



Coupe transversale



Plan du rez supérieur



Coupe longitudinale



Seoo

**ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS**

Liste non exhaustive

Terrassement

**PERRIN Frères SA**  
1233 Bernex

Maçonnerie

**ADV Constructions SA**  
1010 Lausanne

Echafaudages

**ECHAMI Echafaudages SA**  
1214 Vernier

Préfabriqués béton

**PRELCO SA**  
1214 Vernier

Construction acier

**ATELIER DE CAROUGE SA**  
1227 Carouge

Façades rideaux

**HEVRON SA**  
2852 Courtételle

Construction verre

**ALPHAVERRE SA**  
1040 Echallens

Etanchéité

**R. CORIOLANI**  
1217 Meyrin

Peinture extérieure

**G. SARACINO**  
1214 Vernier

Installations électriques

**SEDELEC SA**  
1227 Carouge

Installations de chauffage

**CALORIE SA**  
1217 Meyrin

Installations de ventilation

**LUWA**  
1023 Crissier

Installations sanitaires

**TAPERNOUX SA**  
1233 Bernex

Agencement cuisine

**Y. FEDERICO**  
1217 Meyrin

Sprinkler

**VIANSONE SA**  
1217 Meyrin

Plâtrerie

**ENTEGRA SA**  
1219 Le Lignon

Serrurerie

**MORAND R. & Fils SA**  
1227 Les Acacias  
1635 La Tour-de-Trême

Séparations WC

**W. SCHNEIDER**  
1241 Puplinge

Menuiserie

**NORBA Entreprises SA**  
1227 Les Acacias / 1610 Oron-la-Ville

Cloisons mobiles

**HÜPPE FORM SA**  
1018 Lausanne

Chapes

**MULTISOL SA**  
1228 Plan-les-Ouates

Carrelages

**BLATTI André**  
1227 Carouge

Linoléum

**REYMOND Décoration SA**  
1226 Thônex

Revêtement de sol en bois

**MULTISOL SA**  
1228 Plan-les-Ouates

Faux-plafonds

**LAMBDA SA**  
1950 Sion

Peinture intérieure

**ZSCHOKKE Construction SA**  
1219 Aire

Nettoyages

**TECHNIQUE DU NETTOYAGE SA**  
1201 Genève

Aménagements extérieurs

**LEONELLI & Fils**  
1232 Confignon